## vendre consommer Produire Les



## Démission du président

Un vrai coup de tonnerre. Jean-François Jacob, président de la Sica Saint-Pol, première organisation de producteurs de légumes de France (Saint-Polde-Léon, Finistère) avec un chiffre d'affaires de 167 millions d'euros en 2016 démissionne. C'est la Sica Saint-Pol qui l'a annoncé dans un communiqué, début décembre. La coopérative qui rassemble 850 fermes (1 100 exploitants) explique que « Jean-François Jacob a pris la décision de ne pas renouveler son mandat d'administrateur et de président » à la suite d'un vote défavorable dans le canton de Saint-Pol-de-Léon dans lequel il sollicitait un nouveau mandat. Il se retirera dans quelques semaines. La Sica ajoute que Jean-François Jacob « reste (...) un fidèle partisan de l'organisation économique des producteurs, et notamment de la Sica de Saint-Polde-Léon à laquelle il est profondément attaché ». Jean François Jacob était administrateur depuis 1998 de la coopérative et président depuis 2014. FJ

LA MATINALE DE VÉGÉTABLE

## Vers un modèle économique territorialisé

La 3° matinale organisée par végétable le 15 décembre à Agen, en collaboration avec Hexavalor et en partenariat avec Informia, a rassemblé une trentaine de participants autour du thème : « Entre global et local, quels enjeux pour les entreprises de fruits et légumes ? »

nvité d'honneur, Jean-Louis Rastoin, fondateur de la chaire Unesco en Alimentations du monde, a ouvert les débats en posant le contexte de la 5<sup>e</sup> transition alimentaire dans laquelle nous nous trouvons : après le feu, la domestication des espèces, la division du travail et la révolution industrielle, nous devons prendre le virage du développement durable. Notre système alimentaire mondial répond à différentes configurations. Si la configuration agroindustrielle, qui est la plus répandue (51 % des consommateurs), a permis de grandes avancées (hausse des rendements et de la praticité alimentaire,

baisse des prix, sûreté alimentaire), l'insécurité reste forte avec plus de 50 % de la population mondiale en état de malnutrition, des maladies chroniques (obésité, maladies cardiovasculaires, diabète, cancers) et des pathologies liées aux résidus industriels et aux bactéries, qui coûtent cher (4 à 5 % du PIB mondial). Sans parler de l'instabilité des marché (volatilité des prix), de la fragilité des entreprises, de la dépendance aux importations... ni de la dégradation des sols, des pollutions, de l'épuisement des ressources naturelles... des disparités dans le partage de la valeur créée... ou de l'opacité informationnelle sur les produits! Résultat: la tendance actuelle est à la remise en cause de ce modèle alimentaire dominant au profit d'un

autre mettant en valeur la santé, le goût, la naturalité, la transparence, l'identité, la proximité.

Pour Jean-Louis Rastoin, la solution passe par l'instauration d'un modèle économique territorialisé basé sur une stratégie de différenciation par les ressources : mise en avant des qualités organoleptiques et sanitaires, de l'origine, de l'authenticité, du patrimoine, de l'économie sociale et solidaire. Les forces d'un tel

système sont réelles, surtout pour un pays comme la France, qui ne représente qu'i % de la production mondiale de fruits. « En 1994, la France était le 8e producteur mondial de fruits. En 2014, elle est passée à la 16e place. La stratégie basée sur les volumes et la compétitivité-coût est une erreur en France. Il faut opter pour un système basé sur la différenciation qualitative. » Alors que 85 % des consommateurs se sont forgés sur la consommation de masse, il faut les aider à retrouver la mémoire, en soutenant la recherche, les programmes éducatifs et la communication générique. Les producteurs doivent mutualiser leurs ressources et innover pour devenir



La matinale de végétable a réuni une trentaine de décideurs de la filière du grand Sud-Ouest.

compétitifs. Quant aux institutionnels, ils doivent bâtir des politiques alimentaires territoriales coordonnées et se doter d'instruments législatifs, juridiques et fiscaux. À quand une taxe sur la junk food ? Et à quand la possibilité de communiquer sur les allégations santé ? « Sans elle, il sera difficile de capitaliser sur la qualité nutritionnelle, atout majeur du secteur des fruits et légumes. »